

VIA LIGERIA

De Saint-Pierre de Nantes à Saint-Pierre de Rome



De Tours à Bourges : 154 km

Suggestion d'itinéraire sous votre responsabilité

Depuis la **Basilique St Martin**, suivre le Chemin de Compostelle ; longer l'Avenue de Gramont ; tourner à gauche sur le Bd Wagner. Après la très longue barre d'immeuble, à hauteur du bâtiment des pompiers, tourner à droite sur la rue Gabriel Fauré et récupérer la Promenade de Florence, le long du Cher. Passer sous le pont autoroutier, et continuer sur la rive Nord jusqu'à **Veretz (12 km)**. Franchir le pont et marcher sur la face sud du Cher. Environ 3,5 km après **Azay-sur-Cher, (4 km)** au niveau du village de Vitray, suivez la rue du château, qui se poursuit par la rue des Mariniers. Continuez ainsi tout droit jusqu'au village de Vallet où vous récupérez le bord de la rivière, jusqu'à **Bléré (12 km)**.

A Bléré, rester sur la rive Sud du Cher. Dépasser le **château de Chenonceau (6 km)**. Franchir le Cher au pont suivant pour cheminer sur la rive Nord, jusqu'à **Montrichard (9 km ; écluse de Vallagon à 2 km)**.

Rester sur la rive Nord jusqu'à **Thésée (10 km)**.

Reprendre la Route de L'Écluse. Traverser le village de Veret, poursuivre tout droit sur la même route. Passer le Haras du Parc, poursuivre tout droit jusqu'au village du Petit Bray, le traverser. Continuer tout droit pour arriver aux Sanitas, par la rue des Sanitasn qu'on traverse pour buter sur la Rue Paul Boncour. Tourner à droite vers **Saint-Aignan-sur-Cher (9 km ; collégiale +++)**.

De Saint-Aignan, franchir les ponts et tourner à droite dans la Rue de la Gigotière. Avant la fin de la rue (petit giratoire), voir la chapelle de St. Lazare à gauche. Au giratoire, filer tout droit vers le pont bleu, sur le chemin de sable. Prendre la passerelle qui passe sous le pont pour atteindre l'aire de repos des 3 Provinces. Continuer la Rue du Port et poursuivre sur le **Canal de Berry**.

Après l'aire de pique-nique, franchir l'écluse de Noyers sur Cher et marcher sur la rive sud du Canal. A Trompe-Souris, repasser sur la rive Nord. A **Châtillon-sur-Cher (10 km)**, repasser sur la rive Sud. *Cheminement sur la rive Nord ou Sud à adapter en fonction du fauchage.*

Franchir le Pont Canal. Rester sur la rive Sud. Au niveau de la Thizardière, quitter le halage et prendre la rue de la Tizardière jusqu'au pont qui franchit le Cher à **Selles sur Cher (4 km)**.

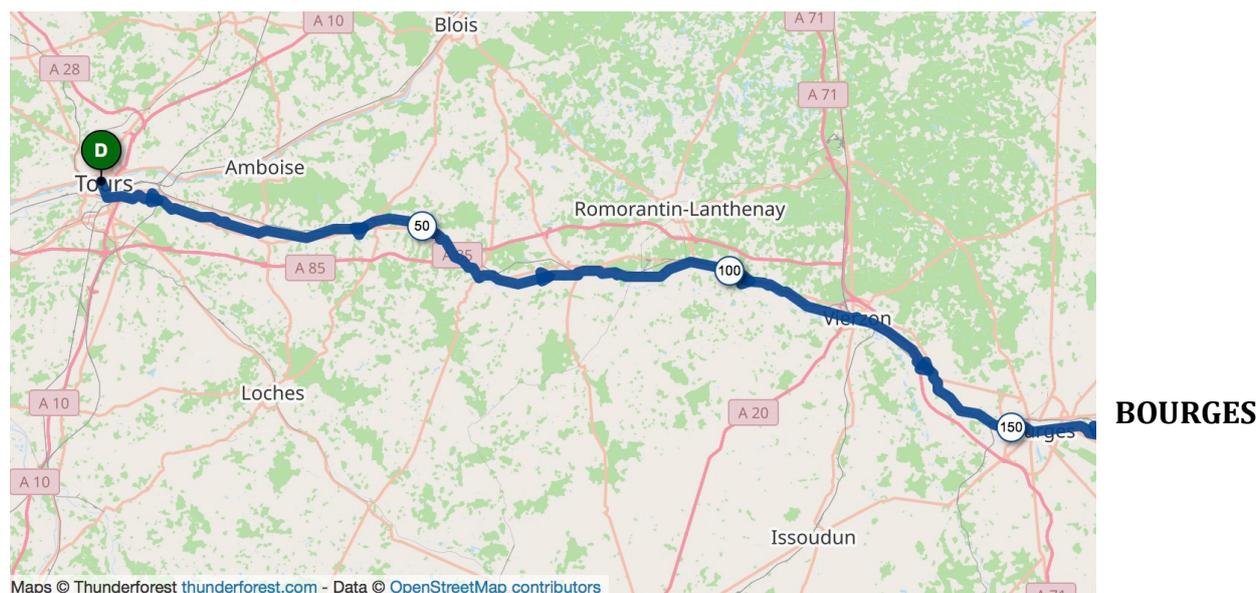
Au bout du quai Soubeyran, franchir le pont sur le Cher et tourner à droite sur la Rue de Romorantin : on retrouve le Canal au niveau de l'aire de camping-car du Berry.

A partir de **Gièvres (9 km)**, rester sur la rive Sud du canal. Dépasser **Villefranche sur Cher (9 km)**.

A hauteur de **Langon sur Cher (4 km)**, franchir le canal, puis la D976. Contourner l'église, franchir la voie ferrée, et tourner à droite sur la Rue de la Grelette, qui devient ensuite la Rue de Prejeux. A la fourche, prendre à gauche sur la Rue du Quartier Neuf et franchir la voie ferrée au niveau de l'intersection pour entrer dans la vieille ville de **Mennetou-sur-Cher (4 km)**.

Franchir le canal et cheminer sur la rive Sud jusqu'à **Thénioux (4 km)**.

Après Thénioux, rester sur la rive Nord. Arrivée à **Vierzon (12 km)**. Suivre le canal sur l'une ou l'autre rive : dépasser **Mehun-sur-Yèvre (17 km)** puis continuer jusque dans le cœur de **Bourges (16 km)**.



www.haltespelerines44.fr